



Mordelles en bref

N°114
Du 6 avril
au
19 avril
2021



Les informations contenues dans cette publication sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des annonces gouvernementales.

À la une

Savez-vous planter les cartes, à la mode de chez nous ?
**Opération « Plantation de cartes de vœux 2021 »
avec les jeunes Mordelais !**



Plantation en terre dans le jardin partagé du « 38 »



Plantation en terre à l'école de la Chesnaye

Les enfants de l'Accueil Passerelle et ceux du périscolaire ont semé leurs cartes de vœux la semaine dernière. Attendons que ça pousse !

Pour sa communication institutionnelle, la Mairie a fait le choix en janvier dernier de présenter ses vœux avec une carte ensemencée de graines de fleurs mellifères, en cohérence avec le projet de mandat autour de la transition. Ces fleurs attirent particulièrement les insectes pollinisateurs indispensables pour favoriser la biodiversité, assurer la croissance des plantes et la production de fruits et légumes. La Mairie ayant des cartes en surplus, les a distribuées au service Éducation, enfance, jeunesse, pour une opération « Plantation de cartes de vœux ». Les enfants de l'accueil Passerelle, ainsi que certains élèves, lors du temps périscolaire, ont mis les mains à la terre pour préparer le sol, planter les cartes, recouvrir de terre fine, arroser... Maintenant il faut faire preuve de patience, attendre que cela pousse et espérer que les vœux se réalisent !



Plantation en jardinière devant le « 38 »

INFO COVID :

nouvelles restrictions à partir du samedi 3 avril 19h

- Fermeture des crèches, écoles, collèges et lycées pendant 3 semaines
- Pas de déplacement en journée au-delà de 10 km de son domicile, sauf motif impérieux
- Couvre-feu maintenu de 19h à 6h
- Aucun déplacement inter-régional n'est autorisé après le lundi 5 avril, sauf motif impérieux
- Plus d'informations sur le site : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Restez informés par l'actualisation régulière du site internet de la mairie : www.ville-mordelles.fr/actualites/infos-covid-19/

Attestation de déplacement pour le « couvre-feu »

Depuis le 20 mars 2021 un couvre-feu s'applique de 19h à 6h sur l'ensemble du territoire métropolitain. L'attestation de déplacement dérogatoire n'est pas nécessaire en journée. En revanche elle est obligatoire pour se déplacer durant le couvre-feu de 19h à 6h.

Téléchargez l'attestation de déplacement « couvre-feu » en vous rendant sur le site du Gouvernement : www.interieur.gouv.fr Vous pouvez également générer votre attestation numérique directement sur l'application « TousAntiCovid ».

Port du masque

Par arrêté préfectoral, le port du masque sanitaire est toujours obligatoire partout et sur tout le territoire de l'Ille-et-Vilaine à partir de 11 ans (recommandé à partir de 6 ans).

Salon Mordelles Métiers d'Art

En raison de la crise sanitaire en cours, la 8^e édition du salon Mordelles Métiers d'Art ne pourra pas avoir lieu pendant les JEMA - Journées Européennes des Métiers d'Art - du 6 au 11 avril 2021. Plus d'informations dans le **Mordelles Mag' n°32** (édition mars-avril)



Les infos de la quinzaine

TRAVAUX AEP CENTRE-VILLE

Les travaux d'alimentation en eau potable (AEP) se poursuivent bien. La pose de canalisation principale est à présent terminée. L'entreprise de travaux procède à la reprise des branchements. Cette phase est un préalable indispensable à la mise en service de la nouvelle canalisation d'eau potable posée. À date, la fin des travaux est prévue pour la mi-mai.

Pour la sécurité de tous aux abords du chantier, nous vous rappelons



qu'il est nécessaire de respecter les signalisations routières temporaires. Il est également primordial de respecter les cheminements piétons mis en place.



Infos CIAS

Ludothèque Tournévre

Un Drive pour ne pas cesser de jouer !

Suite aux annonces du gouvernement, la ludothèque reste ouverte uniquement sur rendez-vous pour adhérer (si besoin) et pour choisir, emprunter ou rendre des jeux. Les rendez-vous peuvent être pris sur les plages horaires suivantes :

Mardi 16h - 18h30
Mercredi 10h30 - 12h30
Mercredi 15h - 18h30
Vendredi 16h - 18h30
Samedi 10h30 - 12h30



Les rendez-vous se prennent :

- par téléphone 02 90 02 36 83
- par mail ludotheque@cias-ouest-rennes.fr
- en ligne <https://www.cias-ouest-rennes.fr/drive-ludo/>
Catalogue de jeux et jouets en ligne via le site du CIAS

Environnement

Mulching ? Kézako ?

Il existe de nombreuses alternatives à la déchèterie pour gérer ses déchets verts. Les particuliers sont invités à stocker et utiliser au maximum leurs végétaux sur leur jardin (paillis, mulching, broyage, compostage). Mais qu'est-ce que le « mulching » ?

Avec l'arrivée des beaux jours, l'envie d'être dehors revient mais aussi le ronronnement des tondeuses à gazon... Que ce soit dans votre jardin ou dans celui de vos amis/proches/voisins, voici une

technique de tonte que vous ne connaissez peut-être pas : le mulching ! Pour cela rien de plus simple, il suffit de laisser l'herbe coupée là où elle retombe. L'herbe tondue n'est plus ramassée. La matière organique se décompose sur place et enrichit le sol. D'une pierre deux coups, vous évitez un trajet à la déchèterie et vous favorisez la biodiversité dans votre jardin.

Plus d'infos sur le site de la ville, rubrique gestion des déchets verts



Emploi local

La Mairie de Mordelles recrute !

Recherche agent polyvalent pour les espaces verts



La Mairie de Mordelles recrute, pour les services techniques, un agent polyvalent en charge des espaces verts. Principale mission : créer, entretenir et nettoyer les espaces verts, en accord avec une gestion différenciée des espaces selon les usages. Compétences attendues : savoir conduire des engins de chantier (tractopelle, tracteur, remorque) ; avoir des

connaissances en botanique ; avoir à cœur de veiller sur la qualité du cadre de vie mordelais. Pour favoriser l'emploi local, activez vos réseaux de proximité !
Candidature jusqu'au 18 avril

Plus d'informations sur le site de la Ville, rubrique Ma Mairie ou par mail : rh@ville-mordelles.fr

Portes ouvertes virtuelles

Visite du collège Morvan Lebesque



Le contexte actuel ne permet pas de venir visiter le collège Morvan Lebesque ? Qu'à cela ne tienne, les collégiens vous offrent une visite en ligne.

Les mois passent et la rentrée de septembre se profile avec pour certains le passage au collège ! Cela peut être impressionnant quand on ne connaît pas. Habituellement le collège ouvrait ses portes, mais cette année il a fallu se réinventer. Les élèves vous proposent une visite virtuelle

avec des explications pour découvrir le collège comme si vous y étiez. Copiez le lien dans votre moteur de recherche et laissez vous guider : <https://video.toutatic.fr/video/17837-college-morvan-lebesque-de-mordelles-visite-virtuelle/>

Collège Morvan Lebesque
02 99 60 53 34
www.college-lebesque-mordelles.ac-rennes.fr

Service jeunesse

Le « 38 » - Service jeunesse

Pour rappel, deux types d'accueil au « 38 » :

- l'accueil Passerelle pour les 10-13 ans (du CM1 à la 5^{ème})
- l'accueil Jeunes pour les 13-17 ans (de la 5^{ème} au lycée).



Accueil Passerelle (10 / 13 ans)

Fermeture jusqu'à nouvel ordre de l'espace d'accueil le « 38 »



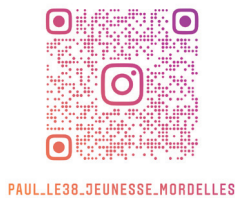
L'équipe des animateurs s'active pour vous proposer prochainement des activités en distanciel et, si le protocole le permet, des activités en plein air. Vous serez informés par mail et via le site internet de la ville.

< Les enfants de l'accueil Passerelle devant les framboisiers du jardin partagé du « 38 » - il y aura sans doute à nettoyer la partie potager au moment de la déconfinement : pensez à vous inscrire au « 38 » !

Accueil Jeunes (13 / 17 ans)

Fermeture jusqu'à nouvel ordre de l'espace d'accueil le « 38 »

Pour conserver du lien et rester en contact, il est possible de se rencontrer sur les réseaux. Basé sur une relation de confiance, d'échange, de conseil, d'information et de prévention auprès des jeunes, le compte Instagram @paul_le38_jeunesse_mordelles reste ouvert durant toute la durée des restrictions sanitaires. L'équipe d'animation prépare de plus des activités en ligne spéciales 13/17 ans.



PAUL.LE38.JEUNESSE.MORDELLES



Paul Vittadello, membre du réseau « Promeneur du Net », assurera une permanence en ligne les mercredis de 17h30 à 19h et les vendredis de 16h30 à 18h. Il est là pour répondre à toutes les interrogations des jeunes qui peuvent lui laisser des messages privés, il y répondra en toute confidentialité. Il répondra également aux interrogations de leurs parents par mail (paul.vittadello@ville-mordelles.fr). Il bénéficie de formations, d'un réseau de professionnels et de nombreuses sources d'information concernant la jeunesse. Il fait partie du réseau des Promeneurs du Net d'Ille-et-Vilaine.

Pour toute information : www.ville-mordelles.fr, rubrique Enfance - Jeunesse

Médiathèque

Découvrez les nouvelles revues à emprunter à la médiathèque depuis janvier :

POUR ADULTES



Modes et Travaux (9 numéros par an)

Le magazine s'attache à donner des conseils pratiques sur les thèmes de la mode, la décoration, la cuisine, la couture, le tricot, les conseils beauté, ou encore le jardinage. On y trouve aussi de nombreux bons plans de tourisme, de voyages, de forme, de nutrition, et de bien-être.



Système D (mensuel)

Un magazine complet, adapté aux bricoleurs débutants comme expérimentés, pour apprendre à tout faire soi-même à la maison et au jardin, et guider pour l'achat de matériels. Vous y trouverez des tutos pour les petits travaux, le gros œuvre et les réparations (vélo, électroménagers...)

POUR ENFANTS



Mes Premières Belles Histoires (2 à 5 ans - mensuel)

Des rendez-vous au pays magique de l'imaginaire ! Tous les mois, un menu varié et festif d'histoires à partager :

- une grande histoire et une petite
- les aventures de Chouchou, une héroïne espiègle
- les drôlimots pour s'initier à la poésie



Le Tribu des idées (4 à 8 ans - bimestriel : 7 numéros par an)

Dédié aux activités manuelles et créatives à réaliser en famille, en crèche ou à l'école : tutos brico, récup' & déco, recettes, etc.

Horaires de la médiathèque sur le site de la Ville : <https://www.ville-mordelles.fr/mediatheque>

Menus du restaurant scolaire du mardi 6 avril au lundi 19 avril

Mardi 6 avril	Endives / Céréales à l'indienne / Vache-qui-rit Bio / Glace locale Bio	 
Jeudi 8 avril	Haricots verts Bio / Goulash à la hongroise / Pommes vapeur Bio / Yaourt aromatisé Bio	 
Vendredi 9 avril	Pâté de campagne BBC / Escalope de poulet Label rouge / Brocolis / Fave (fromage) / Fruit	 
Lundi 12 avril	Betteraves rouges Bio / Sauté de porc BBC à la dindonne / Pommes vapeur Bio / Petits pois Bio / Éclair au chocolat	
Mardi 13 avril	Salade et croûtons / Omelette / Coquillettes Bio / Brie Bio (fromage) / Fruit	 
Jeudi 15 avril	Chou rouge / Brandade de poissons / Fruit	 
Vendredi 16 avril	Radis noirs / Carbonade flamande / Carottes Bio / Yaourt Bio	 
Lundi 19 avril	Concombre Bio / Flanc de dinde / Riz printanier IGP / Chanteneige (fromage) / Compote Bio	

Pour des raisons de service ou d'approvisionnement, des modifications peuvent apparaître. Pour connaître les menus de tout le mois rendez-vous sur www.ville-mordelles.fr



Menus issus de la production locale



Menu végétarien

Aménagements urbains



Saurez-vous deviner ce que préparent les agents techniques ?

Mardi 31 mars, au petit matin, les agents techniques municipaux sont à pied d'œuvre pour réaliser un nouvel aménagement. Celui-ci est à destination des familles, d'ici ou de passage, qui souhaiteraient faire une halte, mais également des salariés d'une entreprise mordelaise... Cet aménagement, situé à une entrée de la ville, s'inscrit dans le parcours de la Voie du Meu. Il sera prêt à être utilisé d'ici une quinzaine de jours, idéal pour les beaux jours. Il permettra, de plus, le tri des déchets. Alors ? Avez-vous deviné de quoi il s'agit ? (réponse dans le prochain Mordelles en Bref)

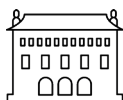
Événement

Vous ne pouvez plus venir aux concerts ? L'équipe de l'AMOCAS vous propose un concert gratuit à domicile à l'heure de l'apéro !

Retrouvez le groupe FAB en LIVE chez vous le samedi 10 avril à 19h

Concert en direct depuis la salle de l'Antichambre

Événement gratuit en ligne
<http://visufo.fr/live-fab/>



Infos mairie

Conseil Municipal

Le prochain Conseil municipal a eu lieu lundi 29 mars à 20h30, sans pouvoir accueillir du public en raison des protocoles sanitaires. Retrouvez sa retransmission en replay sur le site de la Ville, rubrique Ma Mairie/Le Conseil municipal.

Pour rencontrer Monsieur le maire

Adressez un courrier en précisant le motif de la demande à la mairie ou un courriel à : mairie@ville-mordelles.fr

Les objets trouvés

Les objets trouvés sont gérés par la Police Municipale. Prendre contact au : 02 99 85 09 88 ou par mail : police.municipale@ville-mordelles.fr

Les permanences du conciliateur de justice

Les permanences du conciliateur de justice en Mairie de Mordelles se déroulent le mardi après-midi tous les 15 jours de 14h à 16h de manière confidentielle.

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter directement Francis Le Morzadec, conciliateur de justice : 06 07 81 08 13

francis.lemorzadec@conciliateurdejustice.fr

Prochaines permanences : 20 avril et 4 mai 2021

Communication

Communiquez sur vos projets professionnels ou associatifs via le formulaire en ligne

Prochain Mordelles en bref le mardi 20 avril

Vous avez jusqu'au lundi 12 avril pour nous envoyer vos éléments.

Infos pratiques

Numéros d'urgence

- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- Samu et médecins : 15
- Urgences : 112 ou 114 (pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)
- Violence faite aux femmes : 3919
- Harcèlement scolaire : 30 20
- Pharmacies de garde : 32 37
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

Autres numéros utiles

- Déchetterie : 02 99 85 18 60
- Saur France : 02 78 51 80 00
- ENEDIS (ex ERDF) : 09 726 750 35

Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) : 02 23 41 28 00

Point Accueil Emploi : 02 90 02 36 41

La Longère : 02 90 02 36 36

Centre d'activités Les Bruyères

02 99 60 60 00

Services municipaux

- Mairie / Service population 02 99 85 13 85
- Service urbanisme 02 99 85 13 81
- Affaires scolaires 02 99 85 13 75
- Vie associative 02 99 85 13 75
- Police municipale 02 99 85 09 88
- Communication 02 99 85 09 90
- Médiathèque 02 99 60 02 11
- Service jeunesse - Le « 38 » 02 99 60 57 57

Mairie de Mordelles

Horaires de l'accueil général et du service population (adaptés au contexte sanitaire)

Lundi : 13h30 - 17h30

Mardi et jeudi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h15

Vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 18h30

Samedi : 9h - 12h (Etat-civil)

Retrouvez les horaires des services spécialisés sur www.ville-mordelles.fr

Mordelles en bref

Bimensuel diffusé le mardi matin sur le marché, dans les commerces partenaires, sur le marché du vendredi après-midi, aux Séniories, à l'EHPAD Le Pressoir, à l'accueil de la mairie et sur www.ville-mordelles.fr

Directeur de la publication :

Thierry Le Bihan, maire de Mordelles

Responsable de l'information : Hervé

Pralong, adjoint délégué à la communication

Chargée de communication :

Anne Moutounet

